

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Décembre 2021

Monsieur Gilles TURLAN – Le Maire, Madame Caroline ANTONIO, Monsieur Geoffray CAPUS, Madame Sonia DOMINGO, Madame Nathalie HUAU, Madame Françoise RABARY, Monsieur Robert SOUBREVIE, Monsieur Francis DUSSEL, Monsieur Eric MALIE, Monsieur Eric MONNAUX, Monsieur Michaël RODRIGUEZ,

Excusés : Madame Estelle MORANT, Madame Béatrice LOPEZ, Madame Martine SOULET-SOUPA, Monsieur Clément HUBIN--ANDRIEU

Suppléants présents ne prenant pas part au vote : Monsieur Jean-Paul RABARY

Suppléants excusés ne prenant pas part au vote : Madame Charlotte BONVOISIN

Madame Françoise RABARY est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 10h15.

Monsieur le Maire appelle ses collègues à s'exprimer sur le projet de compte-rendu :

- du Conseil Municipal du 30 Octobre 2021

**Vote : A l'unanimité**

### TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-SALVY : DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur Le Maire rappelle que suite à l'étude de diagnostic portant sur des travaux de restauration et de mesures conservatoires sur l'église Saint-Salvy de Giroussens, plusieurs tranches de travaux ont été préconisées.

Dans un 1er temps, lors du conseil municipal du 21 novembre 2020, et suite aux discussions menées en interne, il a été retenu de réaliser la 1ere tranche qui concerne principalement la zone du clocher. Le montant de ces travaux a été estimé, par Monsieur GARCIA, architecte du patrimoine, à 126 190,56 €.

Le budget prévisionnel validé en conseil municipal du 21 novembre 2020 est présenté ci-dessous.

Restauration du clocher de l'église Saint-Salvy (tranche 1)				
Dépenses estimées	Montant	Recettes	Montant	%
1 - Travaux		1 - Subventions publiques		
Lot 1 - Echafaudages	18 480,00 €	Europe		
Lot 2 - Maçonnerie	59 683,80 €	Etat	50 607 €	39%
Lot 3 - Couverture zinguerie	9 495,00 €	Région	18 977 €	15%
Lot 4 - Campanaire	16 900,00 €	Département	36 806 €	31%
		Intercommunalité		
<b>Sous-total travaux</b>	<b>104 558,80 €</b>	<b>Sous-total subventions publiques</b>	<b>106 390 €</b>	<b>85%</b>
2- Honoraires		2- Autres financements		
Architecte	12 547,06 €			
SPS	2 091,18 €	Mécénat		
		Autofinancement	20 126 €	15%
<b>Sous-total honoraires</b>	<b>14 638,23 €</b>	<b>Sous-total autres financements</b>	<b>20 126 €</b>	<b>15%</b>
3- Hausses et aléas				
	7 319,12 €			
<b>Sous-total hausses et aléas</b>	<b>7 319,12 €</b>			
<b>Total 1+2+3</b>	<b>126 516,15 €</b>	<b>Total 1 + 2</b>	<b>126 516 €</b>	<b>100%</b>

Depuis cette date, il a été convenu d'ajouter à cette première tranche la partie des travaux concernant la restauration du Narthex. De plus, il a été demandé au Maître d'œuvre de réactualiser les prix estimatifs annoncés afin de coller au mieux à la réalité, vu l'augmentation des prix des matériaux ces derniers mois.

Le nouveau plan de financement est présenté ci-dessous :

Dépenses estimées HT	Montant	Recettes	Montant	%
1 - Travaux		1 - Subventions publiques		
Tranche A Zone clocher				
Lot 1 - installation de chantier	6 000,00 €	Europe		
Lot 1 - échafaudage	23 100,00 €			
Lot 2 - Maçonnerie	100 945,00 €	Etat	63 785 €	30%
Lot 3 - Couverture zinguerie	10 095,00 €	Région	42 523 €	20%
Lot 4 - Campanaire	16 900,00 €	Département	63 785 €	30%
Tranche F Narthex		Intercommunalité		
Lot 1 - échafaudage	8 640,00 €			
Lot 2 - Maçonnerie	11 154,00 €			
<b>Sous-total travaux</b>	<b>176 834,00 €</b>	<b>Sous-total subventions publiques</b>	<b>170 093 €</b>	<b>80%</b>
2- Honoraires		2- Autres financements		
Architecte	19 867,30 €			
SPS	3 536,68 €	Mécénat		
		Autofinancement	42 523 €	20%
<b>Sous-total honoraires</b>	<b>23 403,98 €</b>	<b>Sous-total autres financements</b>	<b>42 523 €</b>	<b>20%</b>
3- Hausses et aléas				
	12 378,00 €			
<b>Sous-total hausses et aléas</b>	<b>12 378,00 €</b>			
<b>Total 1+2+3</b>	<b>212 615,98 €</b>	<b>Total 1 + 2</b>	<b>212 616 €</b>	

**Vote : A l'unanimité**

## Subvention aux associations

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Rodriguez qui présente le tableau des subventions 2021 aux associations.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la répartition des aides.

Il ajoute que la commission « vie associative » a étudié chaque dossier afin d'aider les associations les plus en difficultés et a proposé les attributions suivantes :

Nom de l'association	Attribution 2021
Croix Rouge antenne Lavour	100
Prévention routière	50
Fondation Patrimoine	120
Aéro modèles Giroussens	200
Alternatives	125
Arts et poteries	250
Assoc Atelier créatif et culturel de Giroussens	250
Assoc Patrimoine Giroussens	400
Assoc sportive Gymnastique	400
Assoc de tir	200
Assoc Tennis/tennis de table	400
Association Terres et Terres	2000
Chanteurs de Giroussens	500
Club badminton	100
Comité des fêtes	900
Coopérative scolaire maternelle	200
Coopérative scolaire primaire	350
Société de chasse	300
ARBRE	250

Pitchouns de Giroussens	250
Giroussens en musique	150
<b>FESTIVAL de scrabble du Tarn</b>	<b>600</b>
Associations des indépendants	200
Otéma	150
TOTAL	8445

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition d'attribution des subventions pour l'année 2021 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

**Vote : A l'unanimité**

### Décisions modificatives

DM2 : présentation

**Vote : A l'unanimité**

DM3 : présentation

**Vote : A l'unanimité**

### Création de nouvelles voies dans la commune et suppression de voies

Monsieur le Maire rappelle que la loi fait obligation à toutes communes de procéder à la dénomination des principales voies et à la numérotation des habitations. Cette action municipale répond à l'amélioration de la sécurité (service d'urgence, Pompiers, Police, Gendarmerie), à l'efficacité des services (la Poste, ERDF, INSEE) grâce à une localisation des habitations à partir d'une adresse précise et permettre le déploiement de la fibre optique directement chez l'habitant.

Un groupe de travail a été constitué et a commencé à travailler sur ce dossier. Lors du conseil municipal du 27 mars 2021, une première liste de dénomination de voies a été validée par les élus.

Le 24 juillet le conseil municipal a approuvé la création de 3 nouvelles voies afin de compléter cette liste.

Il convient aujourd'hui de compléter ce travail et :

de supprimer

- l'impasse de la Veyrière
- le chemin des Roques

- l'impasse de Sautou

de nommer plusieurs nouvelles voies supplémentaires.

- l'impasse des Roques
- l'impasse de Guiraud Vayle (chemin privé communal)
- l'impasse de Salles (vers le pont)
- l'impasse des Sigallas

**Vote : A l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.